



---

interview accordé par Houari Mouffok  
au journal "El Watan"

**HOUARI MOUFFOK,**  
**ANCIEN MILITANT DE L'UNEA**

## **LE MILITANT ÉTUDIANT ET LES TORTIONNAIRES**

*"El Watan" du 09 novembre 2003*

*Monsieur Houari Mouffok, vous avez été arrêté en 1965 par la Sécurité militaire lorsque la répression s'était abattue sur des centaines d'Algériens dans les jours, les semaines et les mois qui ont suivi le coup d'Etat du 19 juin. Pouvez-vous rappeler brièvement les données de ce contexte aux lecteurs d'El Watan ?*

En réalité, j'ai été recherché par les services de sécurité après la déclaration que j'ai faite au nom du comité exécutif de l'UNEA et qui dénonçait le coup d'Etat du 19 juin 1965 et exigeait la

libération de Ben Bella, président de la République, garant de l'application de la charte d'Alger.

Je suis entré en clandestinité, puis je me suis rendu au Maroc. La répression s'est abattue sur les compagnons de Ben Bella comme Benalla, le Dr Nekkache et autres, sur les leaders du PCA comme Bachir Hadj Ali, Sadek Hadjerès... et la gauche du FLN, comme Harbi, Zahouane... qui ont constitué l'"Organisation de la résistance populaire".

Les étudiants ont payé un lourd tribut en raison de leurs actions pour les libertés démocratiques.

*Dans un écrit qui a été publié par El Watan le 7 octobre 2003, vous exigez des autorités des compensations. Avez-vous subi des tortures ou autres sévices durant le temps qu'a duré votre incarcération après votre retour du Maroc où vous avez été, par ailleurs victime de traitements inhumains ?*

En effet devant le silence des autorités face à mes doléances, j'ai décidé de lancer un appel aux nombreuses victimes du régime instauré par le coup d'Etat du 19 juin pour qu'elles se rassemblent et exigent leur rétablissement dans leurs droits moraux et matériels.

Il est injuste que, alors que des personnalités politiques ont bénéficié d'indemnités, la quasi-totalité des victimes soit oubliée.

Personnellement j'ai été arrêté à Rabat, torturé au commissariat central et séquestré pendant 45 jours au bout desquels j'ai été remis aux services algériens en échange d'exilés marocains de l'opposition qui avaient trouvé refuge à Alger.

J'ai fait l'objet de sévices inhumains de la part de la sécurité militaire et ce n'est qu'en novembre 1965 que j'ai été transféré à la prison d'El Harrach où j'ai retrouvé les autres détenus politiques.

*Que vous reprochait la Sécurité militaire algérienne ?*

La Sécurité militaire a arrêté tous les opposants du 19 juin, en les accusant d'association de malfaiteurs.

En réalité en ce qui me concerne, ils n'avaient aucun motif si ce n'est la déclaration dont je parle plus haut et qui a été publiée dans le quotidien "Le Monde".

*Avez-vous une idée de l'identité de vos tortionnaires ? Quels sont leur nom, grades et fonctions ?*

C'est le capitaine Benhamza qui m'a arrêté et enfermé dans une cellule de 1 m<sup>2</sup> et 50 cm de haut où je suis resté trois jours... Un véritable calvaire.

Transféré dans une cellule plus « vivable » j'ai eu affaire — chance dans le malheur — à une ancienne connaissance de Mostaganem, comptable dans une maison de gros, que mes compagnons de détention, retrouvés à El Harrach, appelaient le « balafre » et qui était particulièrement « féroce »

*Vous aviez, sans doute, appris après votre libération que certains de vos compagnons de l'UNEA, des militants du PCA et des membres de l'ORP avaient également subi le sort qui vous avait été réservé, quelle était l'ampleur des arrestations et des sévices infligés à ceux qui s'étaient prononcés contre le coup de force de l'armée ?*

En prison déjà j'ai appris les traitements cruels dont ont été victimes mes compagnons. Deux livres de référence dans ce domaine : "Les Torturés d'El Harrach" de Henri Alleg et "L'Arbitraire" de Bachir Hadj Ali.

*Durant les années suivantes, avez-vous été encore maltraité ou l'objet d'ostracisme ou d'autres formes de répression ?*

Quelques semaines après ma libération j'ai été agressé à Oran et laissé pour mort dans un couloir d'immeuble. J'étais l'objet d'une surveillance constante.

Par ailleurs, en 1976 lors d'un congrès national des ingénieurs algériens alors que j'étais élu délégué par l'assemblée de wilaya d'Alger à la quasi-unanimité, les responsables du FLN qui contrôlaient le congrès ont tout simplement interdit ma candidature au bureau national.

Vous savez, à ma libération en novembre 1966, je me suis retrouvé sans famille, sans logement.

En effet, mon appartement du centre-ville a été confisqué par la SM avec tout ce qui s'y trouvait (mobilier, électroménager, albums personnels, correspondance privée...).

Je n'ai même pas pu récupérer mes diplômes.

Les séquelles de la détention et des sévices m'ont lourdement handicapé durant les premières années de ma carrière professionnelle.

Par la suite, marginalisé par le système, ce n'est que grâce à des relations personnelles avec certains responsables comme Belaïd Abdessellem, Sid Ahmed Ghozali ou encore Abdelhamid Brahimi que j'ai pu, par exemple, faire un doctorat d'Etat de sciences économiques à la Sorbonne et travailler pendant trois ans à la représentation de Sonatrach aux Etats-Unis.

*Vous étiez un jeune à la fin des années 1950 mais vous aviez néanmoins entendu parler de la torture infligée par l'armée coloniale aux Algériens et aux Français partisans de la libération de l'Algérie.*

*Quel a été votre ressenti lorsque ces pratiques ont eu lieu sous les ordres de responsables politiques et/ou militaires qui, en tant que maquisards, dénonçaient, quelques années auparavant les sévices féroces des militaires français ?*

Après avoir déserté l'armée française, je me suis rendu en Suisse où j'ai découvert "La Question" de Henri Alleg. J'ai été bouleversé. Ainsi la France, patrie de la Révolution de 1789, torturait ceux qui, en Algérie, se réclamaient de ses principes.

Plus tard, comme beaucoup d'autres victimes des tortures que nous infligeaient ceux que nous appelions nos frères, j'ai eu le sentiment que l'appétit de pouvoir mène à toutes les dérives.

*Vous lancez un appel à toutes les victimes du coup de force de juin 1965 en vue de la mise sur pied d'une association. Quels objectifs aura à atteindre cette dernière ?*

J'ai écrit un récit-témoignage paru aux éditions Bouchène à Paris en 1999 et à Alger en l'an 2000. Il retrace les péripéties objet de cette interview et précède l'appel que j'ai lancé le 7 octobre à tous ceux qui ont connu la prison, la torture, la spoliation, la clandestinité, l'exil et ou la marginalisation après le coup d'Etat du 19 juin 1965, pour qu'ils se constituent en une association démocratique qui a pour seul objectif la satisfaction des revendications morales et matérielles.

Je profite de cette interview pour demander aux intéressés de nous contacter par Internet Lahourimouffok@hotmail.com

Par A. A.

El Watan, le 9 novembre 2003

repris sur plusieurs sites : [algeria-watch.org](http://algeria-watch.org)

*sources : raina-dz*